



Date de convocation : mercredi 16 septembre 2020
Nombre de votants : 80
En exercice : 80
Présents : 61
Votants : 61
Pouvoir : 1
Date et lieu d'affichage : mercredi 7 octobre 2020
Pays du Mans - 15/17 rue Gougéard – Le Mans

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical, le mercredi 23 septembre 2020
Comité Syndical Pôle métropolitain LE MANS SARTHE
Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS

Le Comité Syndical du Pôle Métropolitain LE MANS SARTHE a été convoqué le mercredi 16 septembre 2020 pour la séance du mercredi 23 septembre 2020 qui s'est déroulée au Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS.

Elus titulaires et suppléants votants:

Pour CD72 : M. GALPIN Gérard, M. LE MENER Dominique, Mme LEMEUNIER Isabelle, M. PETIT-LASSAY Claude, Mme RIVRON Véronique, -> 5 présents et votants.

Pour GB : Mme BOUZEAU Brigitte, Mme BUIN Chantal, M. CHRISTIANY Damien, M. ESNAULT Raymond, M. FOULON Tony, M. LATIMIER Martial, M. MONGELLA Arnaud, M. PIGNÉ André, M. TRIFAUT Anthony. -> 9 présents et votants.

Pour LMM : M. BRETEAU Franck, M. GOUFFE Jacques, M. GOULETTE Yvan, M. HEULOT Carole, M. LE BOLU Joël, M. LE FOLL Stéphane, Mme LEBALLEUR Isabelle, M. LEPROUST Gilles, M. LORIOT Claude, M. MORTREAU Marcel, Mme MULLET Karine, M. PARIS Laurent, M. PETIT-LASSAY Claude.-> 13 présents et votants.

Pour MCS : M. BESNIER Alain, M. BONIFAIT Christian, M. BOURGE Eric, Mme CANTIN Véronique, M. CHOLLET David, M. LALANDE Michel, M. MUSSET Michel, M. VAVASSEUR Maurice. -> 8 présents et votants.

Pour OBB : M. BIZERAY Jean-Claude, M. COVEMAEKER Dominique, Mme DUPONT Nathalie, Mme FEVRIER Florence, M. GOUHIER Sébastien, M. LAMBERT Gérard -> 6 présents et votants.

Pour SEPM : M. BRIONNE Alain, M. FOUCHARD Stéphane, M. FOURMY Guy, M. HERVE Yves-Marie, M. HUREAU Laurent, Mme MORGANT Nathalie, M. ROUANET Nicolas, M. TAUPIN Laurent -> 8 présents et votants

Pour 4CPS : M. AMIARD Dominique, M. BLOT Jean-Paul, M. DEFAY Dominique, M. GALPIN Gérard, M. HORPIN Alain, M. JUPIN Mickaël, Mme RADOU Valérie -> 8 présents et votants

Pour VDS : M. FRANCO Emmanuel, M. MAZERAT Xavier, M. TELLIER Noël, M. VIOT Alain -> 4 présents et votants

Absent et représenté :

Pour 4CPS : M. GUYOMARD Patrice, donne pouvoir à Mme RADOU Valérie -> 1 présent et votant.

Elus excusés:

Pour LMM : Mme FLEURY Damienne, M. LEMOUCHER Patrice

Pour MCS : M. CLEMENT Emmanuel

CANTIN Véronique est nommée secrétaire de séance.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

N° interne de l'acte : PoM20200923-1

RAPPORTEUR : M. Alain BRIONNE (Doyen d'âge)

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur Alain BRIONNE, en tant que délégué titulaire et doyen d'âge, préside la séance pour l'élection du Président du Syndicat Mixte du Pôle métropolitain Le Mans Sarthe.

Il précise que le Président est élu selon les règles fixées par l'article L.5211-7 du CGCT.

L'élection se fait au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Candidature enregistrée :

- Monsieur Stéphane LE FOLL

Chaque délégué, à l'appel de son nom a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne. Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 62
A déduire (bulletins blancs) : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :
Majorité absolue : 41 voix
Voix pour : 62 voix
Voix contre : 0
Abstention : 0

M. Stéphane LE FOLL est élu à l'unanimité.

M. Stéphane LE FOLL ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé Président et est installé immédiatement dans ses fonctions.

Résultats du vote : Accord à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour expédition conforme.

Alain BRIONNE (Doyen d'âge)



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :



Date de convocation : mercredi 16 septembre 2020
Nombre de votants : 80
En exercice : 80
Présents : 61
Votants : 61
Pouvoir : 1
Date et lieu d'affichage : mercredi 7 octobre 2020
Pays du Mans - 15/17 rue Gougéard – Le Mans

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical, le mercredi 23 septembre 2020
Comité Syndical Pôle métropolitain LE MANS SARTHE
Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS

Le Comité Syndical du Pôle Métropolitain LE MANS SARTHE a été convoqué le mercredi 16 septembre 2020 pour la séance du mercredi 23 septembre 2020 qui s'est déroulée au Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS.

Elus titulaires et suppléants votants:

Pour CD72 : M. GALPIN Gérard, M. LE MENER Dominique, Mme LEMEUNIER Isabelle, M. PETIT-LASSAY Claude, Mme RIVRON Véronique, -> 5 présents et votants.

Pour GB : Mme BOUZEAU Brigitte, Mme BUIN Chantal, M. CHRISTIANY Damien, M. ESNAULT Raymond, M. FOULON Tony, M. LATIMIER Martial, M. MONGELLA Arnaud, M. PIGNÉ André, M. TRIFAUT Anthony. -> 9 présents et votants.

Pour LMM : M. BRETEAU Franck, M. GOUFFE Jacques, M. GOULETTE Yvan, M. HEULOT Carole, M. LE BOLU Joël, M. LE FOLL Stéphane, Mme LEBALLEUR Isabelle, M. LEPROUST Gilles, M. LORIOT Claude, M. MORTREAU Marcel, Mme MULLET Karine, M. PARIS Laurent, M. PETIT-LASSAY Claude.-> 13 présents et votants.

Pour MCS : M. BESNIER Alain, M. BONIFAIT Christian, M. BOURGE Eric, Mme CANTIN Véronique, M. CHOLLET David, M. LALANDE Michel, M. MUSSET Michel, M. VAVASSEUR Maurice. -> 8 présents et votants.

Pour OBB : M. BIZERAY Jean-Claude, M. COVEMAER Dominique, Mme DUPONT Nathalie, Mme FEVRIER Florence, M. GOUHIER Sébastien, M. LAMBERT Gérard -> 6 présents et votants.

Pour SEPM : M. BRIONNE Alain, M. FOUCHARD Stéphane, M. FOURMY Guy, M. HERVE Yves-Marie, M. HUREAU Laurent, Mme MORGANT Nathalie, M. ROUANET Nicolas, M. TAUPIN Laurent -> 8 présents et votants

Pour 4CPS : M. AMIARD Dominique, M. BLOT Jean-Paul, M. DEFAY Dominique, M. GALPIN Gérard, M. HORPIN Alain, M. JUPIN Mickaël, Mme RADOU Valérie -> 8 présents et votants

Pour VDS : M. FRANCO Emmanuel, M. MAZERAT Xavier, M. TELLIER Noël, M. VIOT Alain -> 4 présents et votants

Absent et représenté :

Pour 4CPS : M. GUYOMARD Patrice, donne pouvoir à Mme RADOU Valérie -> 1 présent et votant.

Elus excusés:

Pour LMM : Mme FLEURY Damienne, M. LEMOUCHER Patrice
M. CLEMENT Emmanuel

CANTIN Véronique est nommée secrétaire de séance.

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

N°20200923_2

RAPPORTEUR : M. LE PRESIDENT

OBJET : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Conformément à l'article 6.1 des statuts du syndicat mixte, le comité syndical définit le nombre de Vice-présidents en fonction des missions et compétences.

La procédure d'élection des vice-présidents se déroule dans les mêmes conditions que celle du Président.

Il est proposé les Vice-Présidences comme suit :

- *1^{ère} Vice-Présidence, en charge des liens avec les actions du Département,*
- *2^{ème} Vice-Présidence, en charge des Finances et contractualisations,*
- *3^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'Organisation des mobilités,*
- *4^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'Habitat durable,*
- *5^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'E-santé, télémédecine, stratégie santé territoriale,*
- *6^{ème} Vice-Présidence, en charge de Territoire d'Industrie, Economie Circulaire,*
- *7^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'Agriculture métropolitaine*
- *8^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'InterSCoT*

Candidatures enregistrées dans l'ordre des vice-présidences comme indiqué ci-dessus :

1 ^{ère} Vice-Présidence, en charge des liens avec les actions du Département	_Dominique LE MENER
2 ^{ème} Vice-Présidence, en charge des Finances et contractualisations	_Véronique CANTIN
3 ^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'Organisation des mobilités	_Emmanuel FRANCO
4 ^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'Habitat durable	_Martial LATIMIER
5 ^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'E-santé, télémédecine, stratégie santé territoriale	_Valérie RADOU
6 ^{ème} Vice-Présidence, en charge de Territoire d'Industrie, Economie Circulaire	_Nicolas ROUANET
7 ^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'Agriculture métropolitaine	_Isabelle LEBALLEUR
8 ^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'InterSCoT	_Sébastien GOUHIER

Chaque délégué, à l'appel de son nom a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne. Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 62
 A déduire (bulletins blancs) : 0
 Reste pour le nombre de suffrages exprimés :
 Majorité absolue : 41 voix
 Voix pour : 62 voix
 Voix contre : 0
 Abstention : 0

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Sont élus à l'unanimité, en qualité de Vice-Présidents :

- Dominique LE MENER, 1^{ère} Vice-Président, en charge des liens avec les actions du Département,
- Véronique CANTIN, 2^{ème} Vice-Présidence, en charge des Finances et contractualisations,
- Emmanuel FRANCO, 3^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'Organisation des mobilités,
- Martial LATIMIER, 4^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'Habitat durable,
- Valérie RADOU, 5^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'E-santé, télémédecine, stratégie santé territoriale,
- Nicolas ROUANET, 6^{ème} Vice-Présidence, en charge de Territoire d'Industrie, Economie Circulaire,
- Isabelle LEBALLEUR, 7^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'Agriculture métropolitaine
- Sébastien GOUHIER, 8^{ème} Vice-Présidence, en charge de l'InterSCoT

Résultats du vote : Accord à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour expédition conforme.

Le Président M. Le Foll Stéphane



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :



Date de convocation : mercredi 16 septembre 2020

Nombre de votants : 80

En exercice : 80

Présents : 61

Votants : 61

Pouvoir : 1

Date et lieu d'affichage : mercredi 7 octobre 2020

Pays du Mans - 15/17 rue Gougeard – Le Mans

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical, le mercredi 23 septembre 2020

Comité Syndical Pôle métropolitain LE MANS SARTHE

Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS

Le Comité Syndical du Pôle Métropolitain LE MANS SARTHE a été convoqué le mercredi 16 septembre 2020 pour la séance du mercredi 23 septembre 2020 qui s'est déroulée au Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS.

Elus titulaires et suppléants votants :

Pour CD72 : M. GALPIN Gérard, M. LE MENER Dominique, Mme LEMEUNIER Isabelle, M. PETIT-LASSAY Claude, Mme RIVRON Véronique, -> 5 présents et votants.

Pour GB : Mme BOUZEAU Brigitte, Mme BUIN Chantal, M. CHRISTIANY Damien, M. ESNAULT Raymond, M. FOULON Tony, M. LATIMIER Martial, M. MONGELLA Arnaud, M. PIGNÉ André, M. TRIFAUT Anthony. -> 9 présents et votants.

Pour LMM : M. BRETEAU Franck, M. GOUFFE Jacques, M. GOULETTE Yvan, M. HEULOT Carole, M. LE BOLU Joël, M. LE FOLL Stéphane, Mme LEBALLEUR Isabelle, M. LEPROUST Gilles, M. LORIOT Claude, M. MORTREAU Marcel, Mme MULLET Karine, M. PARIS Laurent, M. PETIT-LASSAY Claude.-> 13 présents et votants.

Pour MCS : M. BESNIER Alain, M. BONIFAIT Christian, M. BOURGE Eric, Mme CANTIN Véronique, M. CHOLLET David, M. LALANDE Michel, M. MUSSET Michel, M. VAVASSEUR Maurice. -> 8 présents et votants.

Pour OBB : M. BIZERAY Jean-Claude, M. COVEMAERKER Dominique, Mme DUPONT Nathalie, Mme FEVRIER Florence, M. GOUHIER Sébastien, M. LAMBERT Gérard -> 6 présents et votants.

Pour SEPM : M. BRIONNE Alain, M. FOUCHARD Stéphane, M. FOURMY Guy, M. HERVE Yves-Marie, M. HUREAU Laurent, Mme MORGANT Nathalie, M. ROUANET Nicolas, M. TAUPIN Laurent -> 8 présents et votants.

Pour 4CPS : M. AMIARD Dominique, M. BLOT Jean-Paul, M. DEFAY Dominique, M. GALPIN Gérard, M. HOPPIN Alain, M. JUPIN Mickaël, Mme RADOU Valérie -> 8 présents et votants.

Pour VDS : M. FRANCO Emmanuel, M. MAZERAT Xavier, M. TELLIER Noël, M. VIOT Alain -> 4 présents et votants.

Absent et représenté :

Pour 4CPS : M. GUYOMARD Patrice donne pouvoir à Mme RADOU Valérie -> 1 présent et votant.

Elus excusés:

Pour LMM : Mme FLEURY Damienne, M. LEMOUCHER Patrice

M. CLEMENT Emmanuel

CANTIN Véronique est nommée secrétaire de séance.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

N° interne de l'acte : PoM20200923-3

RAPPORTEUR : M. LE PRESIDENT

OBJET : ELECTION DU BUREAU SYNDICAL

Conformément à l'article 6.2 des statuts du syndicat mixte, le bureau étant composé au total de 16 membres soit 2 membres par collectivités, le comité syndical complète le bureau syndical (le Président, les Vice-Présidents et les élus délégués étant membres du Bureau) par l'élection de membres du Bureau n'ayant pas de Vice-Présidence et de délégation.

La procédure d'élection se déroule dans les mêmes conditions que celle du Président.

EPCI	Candidatures :
<i>Champagne Conlinoise et Pays de Sillé</i>	Patrice GUYOMARD
<i>Gesnois Bilurien</i>	André PIGNE
<i>Maine Cœur de Sarthe</i>	Maurice VAVASSEUR
<i>Orée de Bercé Béloinois</i>	Nathalie DUPONT
<i>Sud Est du Pays Manceau</i>	Yves-Marie HERVE
<i>Val de Sarthe</i>	Xavier MAZERAT
<i>Conseil Départemental de la Sarthe</i>	Véronique RIVRON

Chaque délégué, à l'appel de son nom a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne. Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 62
A déduire (bulletins blancs) : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :
Majorité absolue : 41 Voix
Voix pour : 62 Voix
Voix contre : 0
Abstention : 0

Résultats de vote : Accord à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour expédition conforme,

Le Président M. Le Foll Stéphane



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Le bureau syndical du Pays du Mans est ainsi constitué :

	Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe 16 élus / voix
1	Président Monsieur LE FOLL
2	1er Vice-Président : M. LE MENER
	VICE-PRESIDENTS
3	VP Mme CANTIN
4	VP M. FRANCO
5	VP M. LATIMIER
6	VP Mme. RADOU
7	VP M. ROUANET
8	VP Mme LEBALLEUR
9	VP M. GOUHIER
	AUTRES MEMBRES
10	Mme DUPONT
11	M. HERVÉ
12	M.VAVASSEUR
13	M. MAZERAT
14	M. GUYOMARD
15	M. PIGNE
16	Mme RIVRON

Certifié exécutoire :
 Transmis au contrôle de légalité le :
 Publié le :



Date de convocation : mercredi 16 septembre 2020

Nombre de votants : 80

En exercice : 80

Présents : 61

Votants : 61

Pouvoir : 1

Date et lieu d'affichage : mercredi 7 octobre 2020

Pays du Mans - 15/17 rue Gougeard – Le Mans

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical, le mercredi 23 septembre 2020

Comité Syndical Pôle métropolitain LE MANS SARTHE

Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS

Le Comité Syndical du Pôle Métropolitain LE MANS SARTHE a été convoqué le mercredi 16 septembre 2020 pour la séance du mercredi 23 septembre 2020 qui s'est déroulée au Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS.

Elus titulaires et suppléants votants :

Pour CD72 : M. GALPIN Gérard, M. LE MENER Dominique, Mme LEMEUNIER Isabelle, M. PETIT-LASSAY Claude, Mme RIVRON Véronique, -> 5 présents et votants.

Pour GB : Mme BOUZEAU Brigitte, Mme BUIN Chantal, M. CHRISTIANY Damien, M. ESNAULT Raymond, M. FOULON Tony, M. LATIMIER Martial, M. MONGELLA Arnaud, M. PIGNÉ André, M. TRIFAUT Anthony. -> 9 présents et votants.

Pour LMM : M. BRETEAU Franck, M. GOUFFE Jacques, M. GOULETTE Yvan, M. HEULOT Carole, M. LE BOLU Joël, M. LE FOLL Stéphane, Mme LEBALLEUR Isabelle, M. LEPROUST Gilles, M. LORIOT Claude, M. MORTREAU Marcel, Mme MULLET Karine, M. PARIS Laurent, M. PETIT-LASSAY Claude.-> 13 présents et votants.

Pour MCS : M. BESNIER Alain, M. BONIFAIT Christian, M. BOURGE Eric, Mme CANTIN Véronique, M. CHOLLET David, M. LALANDE Michel, M. MUSSET Michel, M. VAVASSEUR Maurice. -> 8 présents et votants.

Pour OBB : M. BIZERAY Jean-Claude, M. COVEMAERKER Dominique, Mme DUPONT Nathalie, Mme FEVRIER Florence, M. GOUHIER Sébastien, M. LAMBERT Gérard -> 6 présents et votants.

Pour SEPM : M. BRIONNE Alain, M. FOUCHARD Stéphane, M. FOURMY Guy, M. HERVE Yves-Marie, M. HUREAU Laurent, Mme MORGANT Nathalie, M. ROUANET Nicolas, M. TAUPIN Laurent -> 8 présents et votants

Pour 4CPS : M. AMIARD Dominique, M. BLOT Jean-Paul, M. DEFAY Dominique, M. GALPIN Gérard, M. HOPPIN Alain, M. JUPIN Mickaël, Mme RADOU Valérie -> 8 présents et votants

Pour VDS : M. FRANCO Emmanuel, M. MAZERAT Xavier, M. TELLIER Noël, M. VIOT Alain -> 4 présents et votants

Absent et représenté :

Pour 4CPS : M. GUYOMARD Patrice, donne pouvoir à Mme RADOU Valérie -> 1 présent et votant.

Elus excusés:

Pour LMM : Mme FLEURY Damienne, M. LEMOUCHER Patrice
M. CLEMENT Emmanuel

CANTIN Véronique est nommée secrétaire de séance.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

N° interne de l'acte : PoM20200923-4

RAPPORTEUR : M. LE PRESIDENT

OBJET : DELEGATION DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT

Afin d'assurer un fonctionnement optimal du Syndicat, le Président informe l'assemblée qu'il convient de procéder à une délégation du Comité Syndical au Président, telle que l'autorise l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le Président, les vice-présidents ayant reçu délégation ou le Bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, à l'exclusion des domaines expressément réservés par la Loi, l'organe délibérant, et qui sont énumérés au même article.

Il est donc proposé de déléguer au Président les affaires suivantes :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés à la forme négociée en raison de leur montant lorsque les crédits sont prévus au budget,
- Conclure et signer des baux pour les locations autorisées par le Comité Syndical,
- Conclure et signer l'ensemble des actes et documents pour l'acquisition et l'aménagement de locaux autorisé par le Comité Syndical ou le Bureau syndical,
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les biens dont le Syndicat Mixte est propriétaire ou locataire,
- Intenter au nom du Syndicat Mixte les actions en justice ou de défendre le Syndicat Mixte dans les actions intentées contre lui et contre son personnel,
- Effectuer les virements de crédits entre chapitres budgétaires ou opérations d'investissement lorsqu'il n'y a pas modification du montant des sections du budget.
- Signer des conventions avec divers organismes sur des thématiques concernant le Pôle métropolitain.

Résultats du vote : Accord à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour expédition conforme.

Le Président

M. Le Foll Stéphane



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :



Date de convocation : mercredi 16 septembre 2020

Nombre de votants : 80

En exercice : 80

Présents : 61

Votants : 61

Pouvoir : 1

Date et lieu d'affichage : mercredi 7 octobre 2020

Pays du Mans - 15/17 rue Gougeard – Le Mans

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical, le mercredi 23 septembre 2020

Comité Syndical Pôle métropolitain LE MANS SARTHE

Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS

Le Comité Syndical du Pôle Métropolitain LE MANS SARTHE a été convoqué le mercredi 16 septembre 2020 pour la séance du mercredi 23 septembre 2020 qui s'est déroulée au Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS.

Elus titulaires et suppléants votants :

Pour CD72 : M. GALPIN Gérard, M. LE MENER Dominique, Mme LEMEUNIER Isabelle, M. PETIT-LASSAY Claude, Mme RIVRON Véronique, -> 5 présents et votants.

Pour GB : Mme BOUZEAU Brigitte, Mme BUIN Chantal, M. CHRISTIANY Damien, M. ESNAULT Raymond, M. FOULON Tony, M. LATIMIER Martial, M. MONGELLA Arnaud, M. PIGNÉ André, M. TRIFAUT Anthony. -> 9 présents et votants.

Pour LMM : M. BRETEAU Franck, M. GOUFFE Jacques, M. GOULETTE Yvan, M. HEULOT Carole, M. LE BOLU Joël, M. LE FOLL Stéphane, Mme LEBALLEUR Isabelle, M. LEPROUST Gilles, M. LORIOT Claude, M. MORTREAU Marcel, Mme MULLET Karine, M. PARIS Laurent, M. PETIT-LASSAY Claude.-> 13 présents et votants.

Pour MCS : M. BESNIER Alain, M. BONIFAIT Christian, M. BOURGE Eric, Mme CANTIN Véronique, M. CHOLLET David, M. LALANDE Michel, M. MUSSET Michel, M. VAVASSEUR Maurice. -> 8 présents et votants.

Pour OBB : M. BIZERAY Jean-Claude, M. COVEMAERKER Dominique, Mme DUPONT Nathalie, Mme FEVRIER Florence, M. GOUHIER Sébastien, M. LAMBERT Gérard -> 6 présents et votants.

Pour SEPM : M. BRIONNE Alain, M. FOUCHARD Stéphane, M. FOURMY Guy, M. HERVE Yves-Marie, M. HUREAU Laurent, Mme MORGANT Nathalie, M. ROUANET Nicolas, M. TAUPIN Laurent -> 8 présents et votants.

Pour 4CPS : M. AMIARD Dominique, M. BLOT Jean-Paul, M. DEFAY Dominique, M. GALPIN Gérard, M. HOPPIN Alain, M. JUPIN Mickaël, Mme RADOU Valérie -> 8 présents et votants.

Pour VDS : M. FRANCO Emmanuel, M. MAZERAT Xavier, M. TELLIER Noël, M. VIOT Alain -> 4 présents et votants.

Absent et représenté :

Pour 4CPS : M. GUYOMARD Patrice, donne pouvoir à Mme RADOU Valérie -> 1 présent et votant.

Elus excusés:

Pour LMM : Mme FLEURY Damienne, M. LEMOUCHER Patrice
M. CLEMENT Emmanuel

CANTIN Véronique est nommée secrétaire de séance.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

N° interne de l'acte : PoM20200923-5

RAPPORTEUR : M. LE PRESIDENT

OBJET : DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL AU BUREAU SYNDICAL

Afin d'assurer un fonctionnement optimal du Syndicat, le Président informe l'assemblée qu'il convient de procéder à une délégation du Comité Syndical au Bureau, telle que l'autorise l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que « le Président, les vice-présidents ayant reçu délégation ou le Bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant », à l'exclusion des domaines expressément réservés par la Loi à l'organe délibérant, et qui sont énumérés ci-dessous :

- Le vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,
- L'approbation du compte administratif,
- Les dispositions à caractère budgétaire prises par un EPCI à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L 1612-15 du CGCT (inscription d'une dépense obligatoire),
- Les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'Etablissement Public,
- L'adhésion à un établissement public,
- La délégation de la gestion d'un service public,
- Les dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de la politique de la ville.

Il est donc proposé de déléguer au Bureau les affaires suivantes :

- Passer les contrats d'assurance,
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement du Syndicat Mixte,
- Fixer les tarifs des droits prévus au profit du Syndicat Mixte,
- Fixer les rémunérations et régler les frais des honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- Prendre toute décision relative à la mise en œuvre de contrats, conventions et partenariats lorsque les crédits sont prévus au budget,

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

- Décider de la conclusion de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas six ans,
- Prendre toute décision relative à la mise en place d'études,
- D'accepter les dons et legs qui ne sont pas grevés ni de conditions ni de charges
- Faire des demandes de subventions auprès des financeurs et/ou dans le cadre de procédures contractuelles portées par le syndicat mixte,
- Attribuer des subventions dans la limite des sommes inscrites au budget,
- Choisir des entreprises dans le cadre de marchés dans la limite des sommes inscrites au budget.

Résultats du vote : Accord à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour expédition conforme.

Le Président

M. Le Foll Stéphane



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :



Date de convocation : mercredi 16 septembre 2020

Nombre de votants : 80

En exercice : 80

Présents : 61

Votants : 61

Pouvoir : 1

Date et lieu d'affichage : mercredi 7 octobre 2020

Pays du Mans - 15/17 rue Gougéard – Le Mans

Envoyé en préfecture le 21/10/2020

Reçu en préfecture le 21/10/2020

Affiché le

ID : 072-200078426-20201015-POM20200923_6B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical, le mercredi 23 septembre 2020

Comité Syndical Pôle métropolitain LE MANS SARTHE

Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS

Le Comité Syndical du Pôle Métropolitain LE MANS SARTHE a été convoqué le mercredi 16 septembre 2020 pour la séance du mercredi 23 septembre 2020 qui s'est déroulée au Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS.

Elus titulaires et suppléants votants :

Pour CD72 : M. GALPIN Gérard, M. LE MENER Dominique, Mme LEMEUNIER Isabelle, M. PETIT-LASSAY Claude, Mme RIVRON Véronique, -> 5 présents et votants.

Pour GB : Mme BOUZEAU Brigitte, Mme BUIN Chantal, M. CHRISTIANY Damien, M. ESNAULT Raymond, M. FOULON Tony, M. LATIMIER Martial, M. MONGELLA Arnaud, M. PIGNÉ André, M. TRIFAUT Anthony. -> 9 présents et votants.

Pour LMM : M. BRETEAU Franck, M. GOUFFE Jacques, M. GOULETTE Yvan, M. HEULOT Carole, M. LE BOLU Joël, M. LE FOLL Stéphane, Mme LEBALLEUR Isabelle, M. LEPROUST Gilles, M. LORIOT Claude, M. MORTREAU Marcel, Mme MULLET Karine, M. PARIS Laurent, M. PETIT-LASSAY Claude.-> 13 présents et votants.

Pour MCS : M. BESNIER Alain, M. BONIFAIT Christian, M. BOURGE Eric, Mme CANTIN Véronique, M. CHOLLET David, M. LALANDE Michel, M. MUSSET Michel, M. VAVASSEUR Maurice. -> 8 présents et votants.

Pour OBB : M. BIZERAY Jean-Claude, M. COVEMAERKER Dominique, Mme DUPONT Nathalie, Mme FEVRIER Florence, M. GOUHIER Sébastien, M. LAMBERT Gérard -> 6 présents et votants.

Pour SEPM : M. BRIONNE Alain, M. FOUCHARD Stéphane, M. FOURMY Guy, M. HERVE Yves-Marie, M. HUREAU Laurent, Mme MORGANT Nathalie, M. ROUANET Nicolas, M. TAUPIN Laurent -> 7 présents et votants.

Pour 4CPS : M. AMIARD Dominique, M. BLOT Jean-Paul, M. DEFAY Dominique, M. GALPIN Gérard, M. HOPPIN Alain, M. JUPIN Mickaël, Mme RADOU Valérie -> 8 personnes et votants

Pour VDS : M. FRANCO Emmanuel, M. MAZERAT Xavier, M. TELLIER Noël, M. VIOT Alain -> 4 personnes et votants

Absent et représenté :

Pour 4CPS : M. GUYOMARD Patrice, donne pouvoir à Mme RADOU Valérie -> 1 présent et votant.

Elus excusés:

Pour LMM : Mme FLEURY Damienne, M. LEMOUCHER Patrice

M. CLEMENT Emmanuel

CANTIN Véronique est nommé secrétaire de séance.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

COMITE SYNDICAL
Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 septembre 2020

N°POM20200923_6B

RAPPORTEUR : Véronique CANTIN

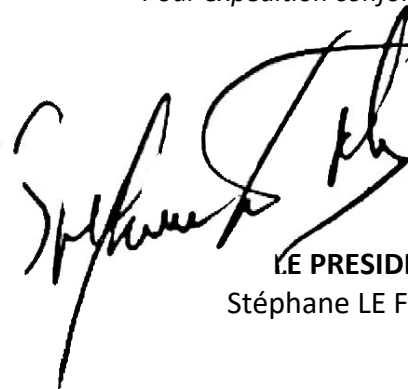
OBJET : Affectation des résultats de l'exercice 2019

Après le vote du Compte administratif 2019, il est proposé à Madame la Présidente de la Commission Finances de faire état des reports pour 2020.

- Résultat de fonctionnement 2019 : excédent de 111 724,75 € reporté à l'article 002 des recettes de la section de fonctionnement.
- Résultat d'investissement 2019 : déficit de 3 134,68 € reporté à l'article 001 des dépenses d'investissements.

- ***Il est proposé au comité syndical de délibérer sur cette affectation.***

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour expédition conforme,*



LE PRESIDENT
Stéphane LE FOLL



Date de convocation : mercredi 16 septembre 2020

Nombre de votants : 80

En exercice : 80


Présents : 61

Votants : 61

Pouvoir : 1

Date et lieu d'affichage : mercredi 7 octobre 2020

Pays du Mans - 15/17 rue Gougeard – Le Mans

Envoyé en préfecture le 21/10/2020
Reçu en préfecture le 21/10/2020
Affiché le 
ID : 072-200078426-20200923-POM20200923_7B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical, le mercredi 23 septembre 2020

Comité Syndical Pôle métropolitain LE MANS SARTHE

Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS

Le Comité Syndical du Pôle Métropolitain LE MANS SARTHE a été convoqué le mercredi 16 septembre 2020 pour la séance du mercredi 23 septembre 2020 qui s'est déroulée au Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS.

Elus titulaires et suppléants votants :

Pour CD72 : M. GALPIN Gérard, M. LE MENER Dominique, Mme LEMEUNIER Isabelle, M. PETIT-LASSAY Claude, Mme RIVRON Véronique, -> 5 présents et votants.

Pour GB : Mme BOUZEAU Brigitte, Mme BUIN Chantal, M. CHRISTIANY Damien, M. ESNAULT Raymond, M. FOULON Tony, M. LATIMIER Martial, M. MONGELLA Arnaud, M. PIGNÉ André, M. TRIFAUT Anthony. -> 9 présents et votants.

Pour LMM : M. BRETEAU Franck, M. GOUFFE Jacques, M. GOULETTE Yvan, M. HEULOT Carole, M. LE BOLU Joël, M. LE FOLL Stéphane, Mme LEBALLEUR Isabelle, M. LEPROUST Gilles, M. LORIOT Claude, M. MORTREAU Marcel, Mme MULLET Karine, M. PARIS Laurent, M. PETIT-LASSAY Claude.-> 13 présents et votants.

Pour MCS : M. BESNIER Alain, M. BONIFAIT Christian, M. BOURGE Eric, Mme CANTIN Véronique, M. CHOLLET David, M. LALANDE Michel, M. MUSSET Michel, M. VAVASSEUR Maurice. -> 8 présents votants.

Pour OBB : M. BIZERAY Jean-Claude, M. COVEMAER Dominique, Mme DUPONT Nathalie, Mme FEVRIER Florence, M. GOUHIER Sébastien, M. LAMBERT Gérard -> 6 présents et votants.

Pour SEPM : M. BRIONNE Alain, M. FOUCHARD Stéphane, M. FOURMY Guy, M. HERVE Yves-Marie, M. HUREAU Laurent, Mme MORGANT Nathalie, M. ROUANET Nicolas, M. TAUPIN Laurent -> 8 personnes et votants

Pour 4CPS : M. AMIARD Dominique, M. BLOT Jean-Paul, M. DEFAY Dominique, M. GALPIN Gérard, M. GUYOMARD Patrice, M. HORPIN Alain, M. JUPIN Mickaël, Mme RADOU Valérie -> 8 personnes et votants

Pour VDS : M. FRANCO Emmanuel, M. MAZERAT Xavier, M. TELLIER Noël, M. VIOT Alain -> 4 personnes et votants

Absent et représenté :

Pour 4CPS : M. GUYOMARD Patrice, donne pouvoir à Mme RADOU Valérie -> 1 présent et votant.

Délégués excusés:

Pour LMM : Mme FLEURY Damienne, M. LEMOUCHER Patrice
M. CLEMENT Emmanuel

CANTIN Véronique est nommée secrétaire de séance.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

COMITE SYNDICAL

Extrait du registre des délibérations

N°PoM20200923_7B

Séance du 23 septembre 2020

RAPPORTEUR : Mme CANTIN, Vice-Présidente aux finances et aux Ressources Humaines

OBJET : Décision modificative du budget

Décision modificative du budget

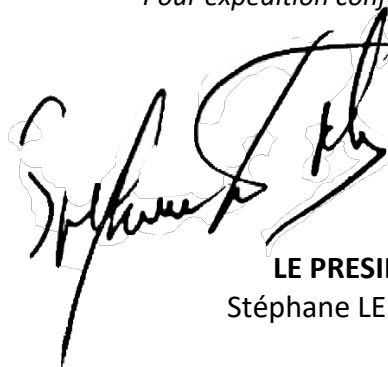
Fonctionnement		Dépenses			Recettes		
		Inscription actuelle	DM	Nouvelle inscription	Inscription actuelle	DM	Nouvelle inscription
	002 Report antérieur				114 859,43	- 3 134,68 €	111 724,75 €
	023 Virement à la sect. d'investissement	7 000,00 €	- 3 134,68 €	3 865,32 €			
	TOTAL		0 €				

Investissement	1068 Exc. Fonct. capitalisé				0,00 €	+ 3 134,68 €	3 134,68 €
	021 Virement sect. fonct				7 000,00 €	- 3 134,68 €	3 865,32 €
	TOTAL		0 €			0 €	

Il est proposé au Comité Syndical,

- ***d'adopter les décisions modificatives telles que présentées.***

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour expédition conforme,*



LE PRESIDENT
Stéphane LE FOLL



Date de convocation : mercredi 16 septembre 2020

Nombre de votants : 80

En exercice : 80

Présents : 61

Votants : 61

Pouvoir : 1

Date et lieu d'affichage : mercredi 7 octobre 2020

Pays du Mans - 15/17 rue Gougeard – Le Mans

Envoyé en préfecture le 21/10/2020

Reçu en préfecture le 21/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 072-200078426-20200923-POM20200923_8B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical, le mercredi 23 septembre 2020

Comité Syndical Pôle métropolitain LE MANS SARTHE

Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS

Le Comité Syndical du Pôle Métropolitain LE MANS SARTHE a été convoqué le mercredi 16 septembre 2020 pour la séance du mercredi 23 septembre 2020 qui s'est déroulée au Palais Des Congrès Le Mans Salle Cénomans, Rue d'Arcole 72100 LE MANS.

Elus titulaires et suppléants votants :

Pour CD72 : M. GALPIN Gérard, M. LE MENER Dominique, Mme LEMEUNIER Isabelle, M. PETIT-LASSAY Claude, Mme RIVRON Véronique, -> 5 présents et votants.

Pour GB : Mme BOUZEAU Brigitte, Mme BUIN Chantal, M. CHRISTIANY Damien, M. ESNAULT Raymond, M. FOULON Tony, M. LATIMIER Martial, M. MONGELLA Arnaud, M. PIGNÉ André, M. TRIFAUT Anthony. -> 9 présents et votants.

Pour LMM : M. BRETEAU Franck, M. GOUFFE Jacques, M. GOULETTE Yvan, M. HEULOT Carole, M. LE BOLU Joël, M. LE FOLL Stéphane, Mme LEBALLEUR Isabelle, M. LEPROUST Gilles, M. LORIOT Claude, M. MORTREAU Marcel, Mme MULLET Karine, M. PARIS Laurent, M. PETIT-LASSAY Claude.-> 13 présents et votants.

Pour MCS : M. BESNIER Alain, M. BONIFAIT Christian, M. BOURGE Eric, Mme CANTIN Véronique, M. CHOLLET David, M. LALANDE Michel, M. MUSSET Michel, M. VAVASSEUR Maurice. -> 8 présents votants.

Pour OBB : M. BIZERAY Jean-Claude, M. COVEMAERKER Dominique, Mme DUPONT Nathalie, Mme FEVRIER Florence, M. GOUHIER Sébastien, M. LAMBERT Gérard -> 6 présents et votants.

Pour SEPM : M. BRIONNE Alain, M. FOUCHARD Stéphane, M. FOURMY Guy, M. HERVE Yves-Marie, M. HUREAU Laurent, Mme MORGANT Nathalie, M. ROUANET Nicolas, M. TAUPIN Laurent -> 8 personnes et votants

Pour 4CPS : M. AMIARD Dominique, M. BLOT Jean-Paul, M. DEFAY Dominique, M. GALPIN Gérard, M. GUYOMARD Patrice, M. HORPIN Alain, M. JUPIN Mickaël, Mme RADOU Valérie -> 8 personnes et votants

Pour VDS : M. FRANCO Emmanuel, M. MAZERAT Xavier, M. TELLIER Noël, M. VIOT Alain -> 4 personnes et votants

Absent et représenté :

Pour 4CPS : M. GUYOMARD Patrice, donne pouvoir à Mme RADOU Valérie -> 1 présent et votant.

Délégués excusés:

Pour LMM : Mme FLEURY Damienne, M. LEMOUCHE Patrice
M. CLEMENT Emmanuel

CANTIN Véronique est nommée secrétaire de séance.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN

COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 21/10/2020

Reçu en préfecture le 21/10/2020

Affiché le

ID : 072-200078426-20200923-POM20200923_8B-DE

SLOW

Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 septembre 2020

N°20200923_8 - Point ajouté à l'ordre du jour à l'unanimité

RAPPORTEUR : Mme CANTIN, Vice-Présidente aux finances et aux Ressources Humaines

OBJET : Comptes de gestion 2019 du budget

Après le vote des comptes administratif 2019, Monsieur le Président soumet pour approbation au Comité syndical les comptes de gestion du budget du syndicat mixte du Pôle métropolitain Le Mans Sarthe de l'exercice 2019, établi par le receveur municipal de la Trésorerie Le Mans Ville.

Il est précisé que les écritures sont conformes aux comptes administratifs de l'ordonnateur.

➤ ***Il est proposé au Comité Syndical,***

- ***d'approuver le Compte de gestion 2019 du budget du Pôle Métropolitain.***

RESULTAT DU VOTE : A L'UNANIMITE

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour expédition conforme,*



LE PRESIDENT
Stéphane LE FOLL